

Carqueiranne *mag*

Votre journal municipal d'informations

N°5 - MAI 2022



À LA UNE

PAGE 7 : LE DRAGAGE DU PORT DES SALETTES



PAGE 12 : SOLIDARITÉ ENVERS L'UKRAINE



PAGE 18 : LES TRAVAUX RÉALISÉS ET LES PROJETS A VENIR



SOMMAIRE

3 ÉDITO

4 URBANISME - ENVIRONNEMENT -
AGRICULTURE

7 PORT ET PLAGES

8 ÉDUCATION ET JEUNESSE

10 SOLIDARITÉ ET SANTÉ

14 FINANCES - ADMINISTRATION -
VIE ÉCONOMIQUE

16 SPORT

18 TRAVAUX ET PROJETS

22 ÉVÈNEMENTIEL ET CULTURE

24 PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

29 RETOUR EN IMAGES /
CARQUEIRANNE CONNECTÉE

30 TRIBUNE LIBRE

Où trouver *Carqueiranne mag* ?

Ce magazine est diffusé gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres de la Ville.

Si vous ne le recevez pas, merci de contacter le service communication au : 04 94 01 01 85 ou servicecommunication@carqueiranne.fr

Direction de la publication : M. Arnaud Latil, Maire de Carqueiranne

Rédaction en chef : Claudine Richard, Chargée de Mission

Laura Carlier, Responsable Communication

Lucy Falcioni, Assistante Service Communication

Conception : Amélie Somoza, Graphiste - Service Communication

Photographies : Ville de Carqueiranne, Freepik, © Patrick Blanchard

Impression : SIRA

Diffusion : 6800 exemplaires

Distribution : Adrexo

Dépôt légal : à parution





M. Arnaud LATIL

Maire de Carqueiranne

Vice-président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

Commission Jeunesse et Sports

Chères Carqueirannaises, chers Carqueirannais, La guerre aux portes de l'Europe, la situation sanitaire incertaine, l'augmentation du coût de la vie impactent notre vie au quotidien.

Dans ce climat morose, nous mesurons encore plus la chance de vivre dans un lieu magnifique et unique, et nous faisons tout pour le préserver.

Notre belle ville de Carqueiranne compte de nombreux espaces verts et zones boisées, il faut donc porter une attention particulière à tout ce qui touche aux mesures de prudence et sécurité quant au risque incendie.

Vous allez découvrir en toute transparence dans ce nouveau Magazine, le travail déjà accompli durant ces derniers mois.

Mon équipe et moi avançons étape par étape avec détermination et cohérence.

Nous avons pris des décisions difficiles, notamment avec l'augmentation de la taxe foncière, mais indispensables afin de continuer à investir (plus de 4 millions d'euros prévus en 2022).

Un de nos objectifs, ambitieux mais réalisable, est de ne plus emprunter afin de désendetter la Commune.

Nous poursuivons aussi les actions au sein de la Collectivité pour dépenser moins ou de manière utile.

Un grand merci à la Métropole, au Département, à la Région et à l'Etat pour leur aide indispensable.

Je renouvelle ma confiance à tous les employés municipaux et à leurs syndicats pour maintenir un service public de qualité et reconnu.

Je souhaite également rendre hommage au milieu associatif qui, malgré cette période de veille forcée et sans perdre espoir, va pouvoir retrouver ses grands rendez-vous traditionnels pour la plus grande joie de tous.

Comptez sur nous pour poursuivre cet élan pour Carqueiranne !

**Arnaud Latil,
Maire de Carqueiranne**



M. Anthony PIZZO
2^{ème} Adjoint au Maire
délégué à l'Urbanisme,
au Développement Durable
à l'Environnement et au Port



Mme Christel FITZNER
Conseillère Municipale
déléguée à l'Environnement



M. Mickaël MOLINARI
Conseiller Municipal
délégué à l'Agriculture



M. Antoine FOGU
Conseiller Municipal
délégué à la Relation avec
les Associations Sportives
et à la Protection des Forêts

ZONE AGRICOLE PROTÉGÉE : DÉFENDRE LA VOCATION AGRICOLE DE LA COMMUNE



La Municipalité a concrétisé sa volonté de sécuriser son foncier en réunissant tous les acteurs impliqués dans la création d'une ZAP (Zone Agricole Protégée). Avec le soutien de la Région, la Commune et la Chambre d'Agriculture du Var se sont engagées à tout mettre en œuvre pour faire aboutir ce projet agricole avec la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural), la Métropole TPM, la DDTM et les représentants des exploitants agricoles.

Comme Monsieur le Maire Arnaud Latil l'indique aux propriétaires :

Malgré tous les obstacles et les contraintes d'une réglementation très complexe (lois ALUR, Elan, Littoral etc.), ce projet, nous allons le construire ensemble... et notre motivation est double : montrer une volonté politique forte de préserver des zones agricoles pour permettre l'installation de porteurs de projets et lutter contre la pression foncière sur l'ensemble du territoire...

Aussi, afin de pouvoir échanger individuellement avec les agriculteurs, la Chambre d'Agriculture du Var a organisé deux séances de permanences en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville. Ces dernières ont eu pour objectif d'expliquer avec plus de précisions les bénéfices de la ZAP et ainsi pouvoir rassurer certains agriculteurs encore réticents à sa mise en place.

Mémo : les étapes de mise en place d'une ZAP

- 1 - Envoi du projet au Préfet
- 2 - Consultation des organismes agricoles
- 3 - Enquête publique
- 4 - Délibération des Conseillers Municipaux
- 5 - Arrêté préfectoral
- 6 - Publication de l'arrêté
- 7 - Annexion au PLA en tant que servitude d'utilité publique



RESTRUSCTURATION DES ESPACES VERTS

Pour des raisons de sécurité, la Municipalité a procédé à un diagnostic phytosanitaire des arbres de la Commune évaluant ainsi leur état de santé. Suite à cette étude, plusieurs sujets ont été identifiés comme étant malades et potentiellement dangereux. Dans le respect de l'environnement, ces derniers seront abattus et remplacés en tenant compte du patrimoine arboré de la Ville.

En ce sens et dans la continuité de la restructuration et du maintien des espaces verts, la Municipalité renouvelle les arbres d'alignement (platanes et mélias) et choisit des essences comme le Brachychiton Acerifolius qui est plus adapté aux changements climatiques.

En effet, il supporte de faibles gelées mais tolère très bien la sécheresse, produisant moins de déchets verts et avec des racines profondes et pivotantes qui n'impactent pas nos voiries.

OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

La Municipalité procède à la modernisation du système d'éclairage des bâtiments communaux en remplaçant des luminaires aux néons standards par des luminaires à LED moins énergivores et moins coûteux.

De plus, toujours dans le cadre de l'amélioration énergétique de la Commune, elle poursuit le remplacement des candélabres vétustes (mâts + têtes) en optant également pour le passage aux LED pour un montant d'investissement s'élevant à 180 000€.

DU NOUVEAU AU SITTOMAT



Depuis le 1^{er} mars 2022, le Sittomat a changé ses consignes de tri plastique. Les containers recevant les bouteilles et flacons plastiques s'ouvrent à tous les emballages plastiques et métalliques !

Exemples : pots de yaourts, barquettes en aluminium ou en plastique, films, blisters, capsules de café, canettes, aérosols, boîtes de conserve...

Plus d'infos : www.sittomat.fr
ou au 04 94 89 64 94



CARQUEIRANNE S'IMPLIQUE POUR LE BIEN-ÊTRE DE SES AGENTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Dans un souci de respect de l'environnement et afin d'optimiser le travail des agents d'entretien de la Commune, la Ville de Carqueiranne a récemment fait l'acquisition d'une station connectée de dosage permettant d'accueillir 5 produits d'entretien éco-responsables. Ainsi, elle permet de maîtriser les consommations d'eau et de produit en diminuant l'empreinte carbone et les déchets plastiques.

DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

Il est désormais possible d'utiliser le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme pour effectuer vos démarches de demandes d'autorisation d'urbanisme.

Conformément à la réglementation, la Ville de Carqueiranne dispose maintenant de son Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU), accessible directement depuis l'accueil du site de la Ville (ou <https://carqueiranne.geosphere.fr/guichet-unique>)

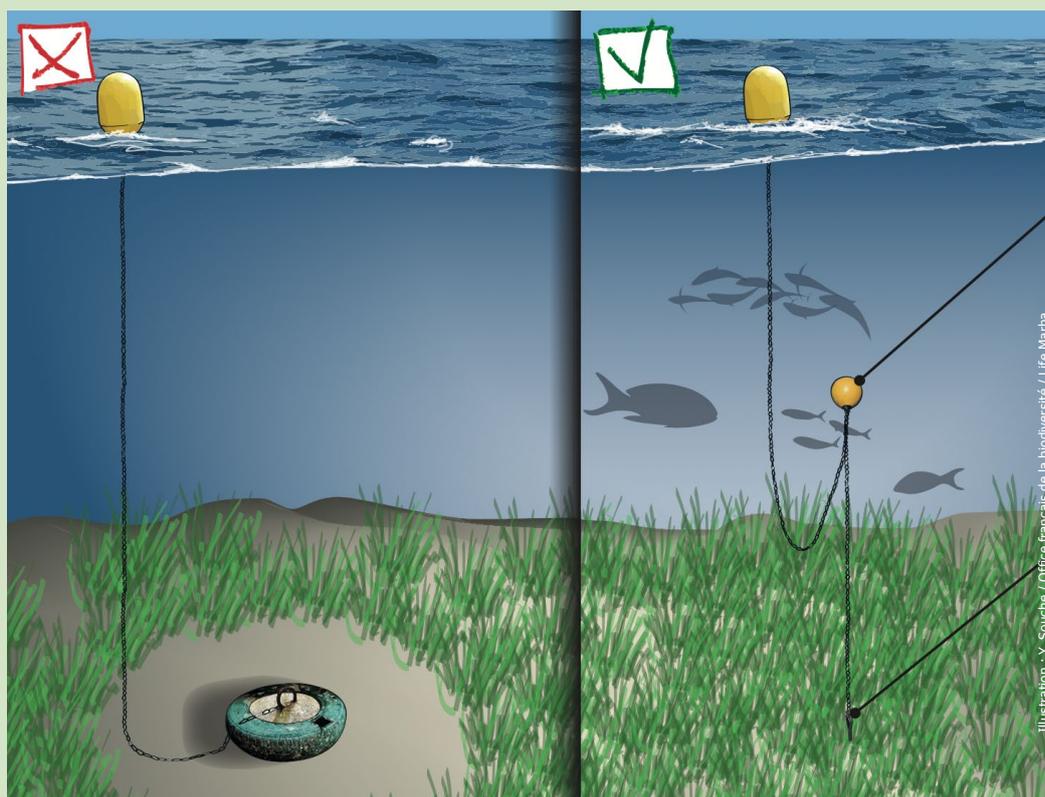
Cet outil permet de déposer de façon dématérialisée vos autorisations d'urbanisme, vos Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) et d'en suivre toutes les étapes de traitement en temps réel.

Le dépôt sous format papier reste toujours possible et obligatoire dans certains cas (de même que les recours, contestations et demandes de précision).

Plus d'infos : Service Urbanisme du lundi au vendredi de 8h30 à 12h au 04 94 01 40 30.



L'ANCRAGE ÉCOLOGIQUE DANS LE PORT DE CARQUEIRANNE !



Une bouée

qui supporte le poids de la chaîne. La chaîne ne peut plus arracher les posidonies en raclant le fond.

Une vis enfoncée dans le sable pour remplacer un pneu ou un bloc de béton qui écrase la posidonie.

Illustration : Y. Souche / Office français de la biodiversité / Life Marha



Afin de préserver la faune et la flore de la baie de Carqueiranne et notamment les herbiers de posidonie, la Municipalité met en place une zone de mouillages et d'équipements légers. Il s'agit d'un espace maritime réglementé dont les dispositifs d'amarrage permettent un ancrage écologique. En effet, chaque bouée jaune matérialisant la bande des 300 mètres est attachée sur les fonds marins. Avec un mouillage traditionnel composé d'un pneu posé sur l'herbier et d'une chaîne qui traîne sur le fond, chaque bouée peut endommager jusqu'à 10 m² d'herbiers. Afin de rendre ce dispositif plus respectueux de l'environnement, les bouées jaunes sont désormais équipées de mouillages écologiques qui ne dégradent pas les fonds marins.

En protégeant cet herbier, la Ville participe aux efforts du réseau européen de sites protégés Natura 2000 pour préserver l'environnement.



M. Anthony PIZZO
2^{ème} Adjoint au Maire
délégué à l'Urbanisme
au Développement Durable
et à l'Environnement

M. Victor BUSON
Conseiller Municipal
délégué au Port, aux Plages
et au Tourisme



DRAGAGE DU PORT : UNE NÉCESSITÉ ABSOLUE

Plus d'infos sur le dragage



Tous les ports dans lesquels se déversent des eaux fluviales s'ensavent régulièrement et reçoivent des sédiments qui diminuent les hauteurs d'eau disponibles. Il est donc nécessaire de réaliser cette opération pour garantir une bonne condition de navigation et d'amarrage aux plaisanciers.



Tube géosynthétique

Les sédiments sont ensuite renvoyés dans des tubes géosynthétiques disposant d'un grand volume de stockage. Ils retiendront les matériaux à évacuer et filtreront les eaux rejetées en mer après la dernière étape de filtration lamellaire.



Drague par aspiration

La Municipalité a choisi la drague par aspiration afin d'éviter les gênes olfactives et rendre plus efficace cette opération qui permet de conserver la quasi-totalité des navires dans le port.



Barrage flottant

Pour ne pas impacter l'environnement, un barrage flottant permettant la filtration au moyen d'une double membrane en géotextile, a été installé.

MISE À DISPOSITION D'UN PARKING GRATUIT PAR LA MUNICIPALITÉ

Le parking situé face au parking de la Mer (proche des plages du Pradon, Peno et du port) sera disponible durant la saison estivale.





Mme Christine GIRARD
1^{ère} Adjointe au Maire
déléguée à l'Éducation,
à la Jeunesse
et à la Caisse des Écoles

Mme Laurence MESLARD
Conseillère Municipale déléguée
à la Petite Enfance

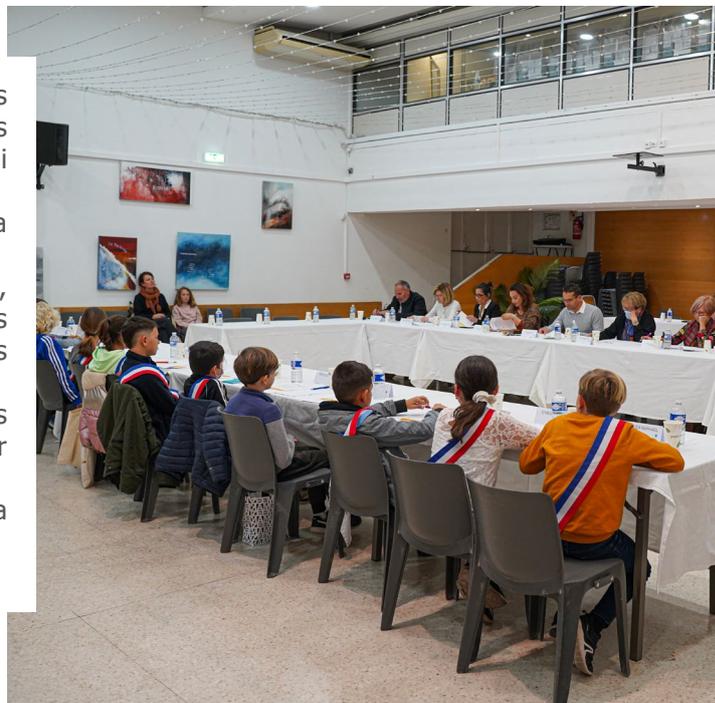


CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Après s'être réunis en 3 séances préparatoires, les 12 enfants élus du Conseil Municipal des Enfants (CME), issus des classes de CM1 et de CM2, ont proposé pas moins de 4 projets qui leur tiennent à cœur.

Ils les ont ensuite défendus et soumis au vote des élus de la majorité lors du CME du mercredi 6 avril :

- Participation à la Fête de la fraise : sous l'impulsion du CME, organisation d'un concours de desserts confectionnés par les enfants et concours de déguisements. À noter que ce sont les enfants du CME qui ont choisi le logo de cette fête... !
- Création d'une nouvelle manifestation sportive : les Olympiades au stade Riquier (des équipes, des défis et des récompenses pour tous).
- Organisation d'une journée de ramassage des déchets de la pointe Peno à la plage des Pins penchés.
- Le choix d'un menu (gourmand) de la cantine.



ZOOM SUR LA RESTAURATION COLLECTIVE



Moins connue du public et pourtant à pied d'œuvre tout au long de l'année, l'équipe de la cuisine centrale s'applique à élaborer et servir des repas équilibrés à une jolie palette d'âges : de 3 mois à 100 ans. Ce ne sont pas moins de 665 juniors et seniors qui bénéficient de ce service. Soumise régulièrement aux contrôles sanitaires de l'État, la cuisine municipale affiche un niveau « très satisfaisant », comme en témoigne le site public www.alim-confiance.gouv.fr, de quoi nourrir aussi la confiance des administrés.

FESTIVAL JEUNESSE

Le festival jeunesse est de retour cette année à Carqueiranne ! Rdv en page 23 rubrique « Événementiel et Culture » pour plus d'infos !



LA VILLE DE CARQUEIRANNE ET LA CAF DU VAR SIGNENT UNE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE POUR UN SERVICE ADAPTÉ AUX PUBLICS



En janvier dernier, la Ville de Carqueiranne, représentée par le Maire, Monsieur Arnaud Latil, a signé avec le Directeur de la Caisse d'allocations familiales du Var, Monsieur Julien Orlandini, une Convention Territoriale Globale (CTG) pour la période 2022-2026. Conclue entre différents acteurs du développement d'un territoire, la CTG a pour objectif de maintenir et développer des services adaptés aux familles de ce territoire.

Cette convention se concrétise par la signature d'un accord sur une période pluriannuelle de 4 ans entre la Caf et la Commune (du 01/01/2022 jusqu'au 31/12/2026).

LES OBJECTIFS

La présente convention engage la Caf du Var et la commune de Carqueiranne à mettre en œuvre des objectifs qu'ils se sont assignés dans une vision prospective des besoins des administrés.

Sept thématiques seront traitées :

- la petite enfance

- la jeunesse
- la parentalité
- l'accès aux droits
- l'habitat et le cadre de vie
- l'inclusion des personnes en situation de handicap
- l'intergénérationnel.

Pour les mener à bien, les parties ont décidé de mettre en place un comité de pilotage composé de représentants de la Caf du Var et de la Commune.

Une évaluation des actions sera conduite au fur et à mesure de l'avancée de la mise en œuvre de la CTG (revue du plan d'actions).

LES AXES STRATÉGIQUES RETENUS - AGIR SUR :

- l'inclusion des publics en situation de handicap
- l'accompagnement à la parentalité
- l'accueil de la jeunesse
- les besoins de la petite enfance
- les conditions d'accès aux droits, aux services, et à l'inclusion numérique

DES NOUVELLES DE LA MMPE



À la Maison Municipale de la Petite Enfance, Isabelle Munoz, médiatrice animale chez « Anim' ma joie » a animé deux temps auprès des enfants. Les petits carqueirannais de la MMPE ont rencontré trois lapins et deux cochons d'inde. Cette rencontre a permis aux enfants d'allier douceur et émotion le temps d'une matinée. La médiation animale soutient les enfants dans leur développement sensori-moteur et aide à développer l'attention, l'écoute, la sociabilisation et la responsabilisation. Cet atelier, activateur de bien-être, est apprécié des petits comme des grands.

JOURNÉE JOB D'ÉTÉ : RDV LE 4 MAI

La journée Job d'été est un tremplin pour décrocher un emploi saisonnier, chercher une orientation ou tout simplement découvrir tous les dispositifs à portée des jeunes de 17 à 26 ans.

Organisée en salle des fêtes le 4 mai en partenariat avec la Mission Locale CORAIL, la Municipalité donne rendez-vous à tous les jeunes carqueirannais !



Plus d'infos : www.carqueiranne.fr

SOLIDARITÉ ET SANTÉ



Mme Françoise PRIGNOL
3^{ème} Adjointe au Maire
déléguée aux Affaires Sociales
et Sanitaires



Mme Nicole REYNAUD
Conseillère Municipale
déléguée à la Santé, au Handicap,
à la Médiathèque et à la Galerie



Mme Christine LABORNE
Conseillère Municipale
déléguée à la Résidence WETZEL



Mme Marie-Christine CASINI
Conseillère Municipale
déléguée aux Animations Seniors

LOGEMENTS SOCIAUX

DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

En premier lieu, il convient de constituer un dossier de demande. Cette démarche est réalisable :

- Directement en ligne sur le site : <https://www.demande-logement-social.gouv.fr/index>
- En prenant RDV au CCAS.

En effet, le CCAS est devenu « guichet enregistreur » et pourra donc vous accompagner dans la constitution de votre dossier.

Une fois celui-ci créé, un numéro unique départemental vous sera attribué et validera votre demande de logement social à réactualiser chaque année.

Vous êtes demandeur de logement social et salarié du secteur privé dans une entreprise de plus de 10 salariés, vous pouvez bénéficier d'un logement social proposé par action logement (Ex. 1% patronal).

Afin d'être éligible, il est nécessaire au préalable d'être demandeur puis de s'inscrire sur la plate-forme AL'IN d'Action Logement (<https://al-in.fr/>) en suivant les instructions du site. Une fois le compte créé, vous devrez entrer le numéro unique départemental correspondant à la demande de logement social ainsi que le numéro SIRET de votre employeur pour valider l'inscription.

Ensuite, il vous sera proposé une liste de logements disponibles correspondant à votre situation.

Vous pourrez ainsi candidater, mais aussi consulter le nombre de réservataires déjà positionnés. Enfin, Action Logement sélectionnera les demandeurs éligibles et les proposera aux commissions d'attribution qui choisiront les candidats.

Plus d'infos : CCAS au 04 94 12 34 30

ET SI NOUS SIMPLIFIONS VOTRE RECHERCHE DE LOGEMENT SOCIAL ?

Connectez-vous à AL'in

Démarches en ligne simplifiées | Offres personnalisées | Positionnement en temps réel des candidats | Suivi de dossier 24h/24h | Réponses rapides | Accompagnement en cas de besoin

al-in.fr | ActionLogement

RÉSIDENCES « Ô DE MER » ET « AMIRAL » : PRIORITÉ AUX CARQUEIRANNAIS



Après la livraison de 20 logements sociaux en 2021 à l'Ô de Mer, quartier du port, pour lesquels 18 Carqueirannais ont pu bénéficier d'un logement social, la Commune va bénéficier de 25 logements supplémentaires en mai 2022.

Ce programme, situé au Saint Vincent, l'« AMIRAL », se répartit selon plusieurs réservataires :

- 11 logements réservés par « Action Logement » en faveur des salariés d'entreprises de plus de 10 salariés (attributions Action Logement)
- 3 logements réservés pour la Métropole (attributions Métropole)

- 2 logements réservés pour le Département (attributions Département)
 - 1 logement réservé par la Préfecture pour les fonctionnaires d'État (Armée, Préfecture..., attribution Préfecture)
 - 7 logements réservés par la Préfecture pour le public prioritaire (attributions Préfecture + Commune)
 - 1 logement réservé à la Commune pour le public prioritaire (attribution Préfecture + Commune)
- Ainsi, la Municipalité a pu collaborer avec les services de la Préfecture afin que les 8 derniers logements (Préfecture et Commune pour public prioritaire) soient attribués à des Carqueirannais.

TÉLÉTHON 2021 : 12 000 € GRÂCE À VOTRE GÉNÉROSITÉ !

En février dernier, Monsieur le Maire et son équipe ont remis le chèque de la somme collectée lors du Téléthon 2021 au président de l'association AFM Téléthon.

Au total, et après avoir comptabilisé les sommes perçues par les associations (dont certaines sont parvenues au CCAS après la remise du chèque à l'AFM), ce sont 12 000 € qui ont été récoltés pour l'association AFM Téléthon.

Encore un grand merci à l'ensemble des participants ! (les écoles publiques, le COSEM, Carqueirando, Le Combat d'Evan, Fun and Ride, Les Favouios, La Souche Carqueirannaise, La Voie, Le Lions Club, Culture et Loisirs, Le Rotary Club, La Contrée des Jeux, le 54 RA Dojo des Palmiers, le Boxing Club Carqueirannais, le Cyclo Club Carqueirannais, Carqueiranne Athlétisme, les Chauffourniers, l'USCC, le Baby Rugby, l'Instant Partagé, l'API, Gym Volontaire, Amicale de l'École de danse Florence Agry, École de danse Minniti, Lei Tulipan, le COF, Capoupacap, le Marathon du Soleil, le groupe "DIRT", le Club Nautique des Salettes et le Carqueiranne Var Basket).



ALLÔ COMMENT FAIRE : VACCINATION ET DÉPISTAGE COVID



Centre de vaccination



Centre de dépistage COVID

Suite à la recrudescence de la COVID et à la difficulté d'obtenir des rendez-vous, la Municipalité et le CCAS en collaboration avec la Communauté des Professionnels Territoriaux de Santé et l'Association des Infirmiers Libéraux Diplômés d'État de Carqueiranne (AILDEC) ont organisé deux journées de vaccination les 21 décembre et 20 janvier derniers au sein de la Maison des Associations Clair-Val. Ce sont au total 312 personnes qui ont pu accéder à la vaccination via ces deux journées.

Par ailleurs, l'AILDEC s'est mobilisée en début d'année 2022 afin d'organiser des journées de dépistage, sans rendez-vous, en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville. Près de 300 Carqueirannais ont ainsi pu se faire tester.

ANIMATIONS SENIORS



Les ateliers « Prendre soin de soi après 60 ans » en partenariat avec la Mutualité Française ont eu lieu en début d'année.

C'est dans un esprit bienveillant et ludique qu'une conseillère en image a accompagné les participants pour leur transmettre des conseils de mise en valeur de leur visage et de leur silhouette et les encourager dans l'estime de soi.

Cette action s'est déroulée sur 5 séances hebdomadaires, à la Maison des Associations Clair-Val tous les mardis, de mi-janvier à mi-février.

Depuis le 15 avril et jusqu'au 16 juin 2022, de nouveaux ateliers sur le thème de la mémoire sont organisés toujours en partenariat avec la Mutualité Française à la Maison des Associations Clair-Val.

SOLIDARITÉ ET SANTÉ

SLECANBAS
AUBEAUVEZE
TIDEBAUROU
COLLENOIRI
GRANDCHENI
ESPLAINES
DE NOISEAN
ET DE
GRAND
FEL
UELLI
SCA
TBE
TFOUR
DITEM



Les bénévoles de la collecte

SOUTIEN À L'UKRAINE



Début mars, la Ville a lancé une collecte solidaire à destination de la population ukrainienne. Les Carqueirannais ont fait preuve d'une immense générosité et d'un grand dévouement pour venir en aide à ce peuple en détresse. En effet, grâce à vous une multitude de cartons ont été remplis de denrées. Plusieurs camions ont donc livré au point centralisateur situé à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers dirigé par Madame Josy Chambon, l'ensemble des dons (à La Garde). Ils seront ensuite acheminés vers l'Ukraine.

La Municipalité tient à remercier une nouvelle fois la Réserve Communale de Sécurité Civile (CCFF) ainsi que les agents municipaux qui se sont portés volontaires pour acheminer l'ensemble des dons récoltés.

Madame Valérie Garnier entraîneur de l'équipe de France de Basket Féminin et Officier de la Légion d'honneur ainsi que Madame Solange Arnoux Présidente du Comité de Jumelage d'Amitié entre les Peuples sont également venues prêter main-forte.

Merci également à tous les Carqueirannais qui se sont mobilisés.



Collecte de dons



Acheminement des dons

MISE À DISPOSITION D'UN LOGEMENT POUR UN COUPLE UKRAINIEN



Par solidarité avec le peuple ukrainien, le CCAS a mis à disposition un logement pour accueillir un couple de réfugiés.

L'appartement étant vide, c'est grâce à un appel aux dons que les Carqueirannais, forts de leur générosité, ont pu fournir les meubles et installations nécessaires à l'accueil de ces personnes.

Un grand merci à tous.

DES NOUVELLES DE WETZEL

INSTALLATION DE VOIETS ET RÉNOVATION DES APPARTEMENTS



L'amélioration du confort des résidents se poursuit à Wetzel. En effet, les 88 volets en bois ont été remplacés par des volets roulants électriques pour faciliter leur manipulation par les résidents. Aussi, à chaque départ de résident, les appartements sont remis à neuf afin de proposer des logements de qualité aux nouveaux entrants.



MONSIEUR LAQUIERE A FÊTÉ SES 100 ANS !

M. Laquiere, le doyen de la résidence, a fêté ses 100 ans le 23 mars dernier. L'ensemble de l'équipe du personnel s'est mobilisé pour fêter cet événement comme il se doit.

THÉ DANSANT

Le 15 juin prochain, au sein de la Maison des Associations Clair-Val, sera organisé un thé dansant afin que nos anciens de plus de 70 ans puissent partager un après-midi festif.

Inscriptions du 23 au 25 mai, de 8h30 à 12h, au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville. **Une participation de 15€ par personne sera demandée.**

Plus d'infos : CCAS au 04 94 12 34 30



PERMANENCES CCAS

Afin d'assurer l'accès aux droits en faveur des Carqueirannais, le CCAS organise des permanences hebdomadaires dans ses locaux, grâce à ses différents partenaires :

- Assistantes sociales (Département)
- Aide aux aidants (CIDFF)
- Notaires, avocats, conciliateur de justice (CDAD)
- Aide à la création ou reprise d'entreprise (Var Initiative)
- Insertion des bénéficiaires du RSA (CEDIS).

Infos et prises de RDV au CCAS.

**Plus d'infos
sur la plaquette du CCAS**





M. Gilles GORI
4^{ème} Adjoint au Maire
délégué à l'Économie,
à l'Élaboration du Budget et à
l'Occupation du Domaine Public



M. Benoît COLIN
Conseiller Municipal
délégué à l'Administration Générale
et aux Marchés Publics



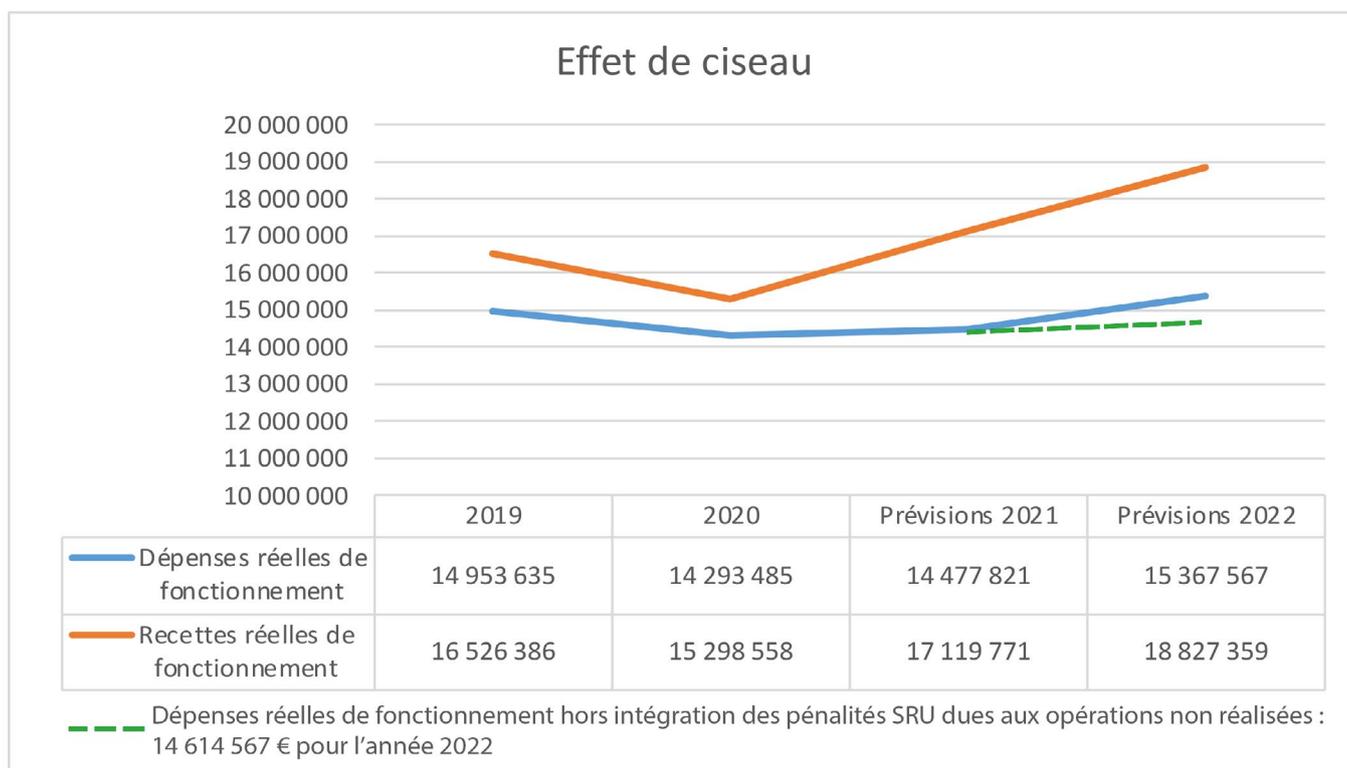
Mme Sylvie POURTIER
Conseillère Municipale
déléguée au Commerce

UN BUDGET MAÎTRISÉ...

Le compte administratif 2021 fait apparaître de meilleurs résultats que ceux prévus au budget primitif, malgré le contexte sanitaire difficile. Le maintien d'un service public efficient et des objectifs financiers aura été le mot d'ordre de cette année 2021. En effet la capacité d'autofinancement nette s'est améliorée dépassant ainsi 1,5 million d'euros. Les lignes de trésorerie qui atteignaient 1,5 million d'euros n'ont pas été reconduites, permettant ainsi l'économie des intérêts afférents et notre fond de roulement qui était de 2 jours à la prise de fonction de la nouvelle Municipalité atteint aujourd'hui 55 jours. Le désendettement est aussi une préoccupation majeure de la municipalité.

En 2022 cet objectif se concrétisera avec le remboursement de + de 1,6 million d'euros de capital sans souscription de nouvel emprunt et un investissement de plus de 4 millions d'euros.

L'effet de ciseau correspond à l'écart entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement. Cette différence est la résultante des mesures fortes prises depuis 2020 et permet ainsi à la Municipalité d'investir pour la ville de Carqueiranne.



Plus les courbes se rapprochent, plus la Commune est en difficulté et dans l'incapacité d'avoir un excédent de fonctionnement indispensable à l'investissement. Plus les courbes s'éloignent, plus la Commune est en capacité d'investir.

La pénalité SRU (carence en logements sociaux) s'élève normalement à 630 000 €/an. En 2022, comme en 2021, la Municipalité doit solder les montants des pénalités SRU déduites durant la précédente mandature pour des opérations immobilières irréalisables. Sans cette pénalité supplémentaire, la Commune aurait dû atteindre le montant de 14 614 567 € sur les dépenses de fonctionnement du budget primitif de 2022, ce qui aurait donc stabilisé les dépenses comme indiqué sur le graphique (cf : ---). Par conséquent, le montant total de cette pénalité s'élève à 1 383 000 € en 2022. Pour ces raisons, la Municipalité est contrainte d'augmenter cette année le taux de la taxe foncière de 6% sur les propriétés bâties. L'impact de cette mesure sera toutefois atténué par la suppression partielle de la taxe d'habitation.

...ET PRUDENT

Comme en 2021, de nombreuses incertitudes pèsent sur les recettes en raison de la crise sanitaire. Les politiques culturelles, événementielles, sportives ainsi que l'occupation du domaine public pourraient être impactées avec des conséquences sur les recettes générées.

De plus, la flambée des prix de l'énergie entraîne des hausses de prix de l'ensemble des fournitures, ce qui touche la plupart des marchés publics en cours. À titre d'exemple, le prix du papier augmente de 8 % en moyenne par quinzaine et nécessite donc des ajustements budgétaires.



Grâce à la poursuite de la politique de maîtrise de l'ensemble des dépenses de fonctionnement, nous sommes parvenus à budgétiser cette année plus de 4 millions d'euros d'investissements sans avoir recours à l'emprunt.

Arnaud Latil - Maire de Carqueiranne



GUICHET UNIQUE POUR TOUS

Dans une logique de regroupement des services, le Guichet Unique Famille, nouvellement installé au rez-de-chaussée de la Mairie, devient désormais le « Guichet Unique pour Tous » ce qui permet une amélioration d'accessibilité aux services de la Ville. Il accueille le public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Les usagers sont reçus dans un nouvel espace afin de faciliter les démarches administratives.

En effet, il permet au public de gagner du temps et d'éviter de multiplier la présentation des mêmes documents pour alimenter différents dossiers d'inscription (transport scolaire, activités périscolaires et sportives, cantine, Animation Temps Libre...).

Prochainement, le Guichet Unique pour Tous proposera un nouveau service : la vente en ligne de billets de spectacles organisés par la Municipalité. Le service pourra accompagner l'administré dans sa démarche de réservation en ligne.



LES ARCHIVES MUNICIPALES

Les Archives municipales de la Mairie de Carqueiranne sont consultables sur place gratuitement sur rendez-vous les lundis et mercredis après-midi de 14h à 17h30.

Des frais de reproduction vous seront demandés pour l'impression de documents sur place ou pour les demandes reçues par correspondance pour les produits suivants :

- Photocopie ou tirage sur papier de documents déjà numérisés
- Reproduction numérique de document
- Frais d'envoi

Plus d'infos : 04 94 01 42 47 - Archives Municipales : 3 rue de la Collinette (anciennement Foyer des Anciens)





Mme Catherine VANGELISTI
5^{ème} Adjointe au Maire
déléguée aux Sports



Mme Vanessa BERNARD
Conseillère Municipale
déléguée à l'Évènementiel Sportif



M. Antoine FOGU
Conseiller Municipal
délégué à la Relation avec
les Associations Sportives
et à la Protection des Forêts

CARQUEIRANNE VILLE ACTIVE ET SPORTIVE



Le rugby fait partie des sports emblématiques de Carqueiranne. De nombreuses générations ont pu s'initier et pratiquer cette discipline.

Dans le cadre de ses entraînements délocalisés en partenariat avec la Métropole TPM, le Rugby Club Toulonnais est venu fouler la pelouse du stade Riquier le temps d'un après-midi le lundi 28 février. Les enfants des écoles élémentaires et maternelles publiques de la Ville ont pu encourager l'équipe première et apprécier les qualités athlétiques de ces sportifs de haut niveau. Les joueurs se sont volontiers prêtés à une séance d'autographes pour le plaisir de tous.

Le stade Riquier a également accueilli un match de l'équipe première du RCHCC le dimanche 27 mars. Les tribunes ont vu notre équipe phare remporter son match face à l'équipe de Beaune. Un moment de convivialité à Carqueiranne, ville active et sportive.

SAMEDI 18 JUIN :

Ne manquez pas la **journée portes ouvertes de l'école de Voile** le samedi 18 juin de 10h à 17h sur la plage Peno !

Stand up paddle, catamarans, planche à voile, optimist, kayaks et bouées tractées seront au programme.
Une journée d'initiations proposée gratuitement par la Ville qui permettra aux Carqueirannais de découvrir les différents supports de navigation disponibles cet été, sur la base nautique de Carqueiranne, en présence d'éducateurs sportifs municipaux.

Enfants de moins de 5 ans autorisés, accompagnés d'un parent.



TROISIÈME ÉDITION POUR LA CARQUEI'RUN



TROPHÉES DES CLUBS

La traditionnelle soirée Trophées des Clubs se déroulera le vendredi 17 juin à 20h à l'Auditorium de Clair-Val. A cette occasion, les clubs sportifs de la Ville seront mis à l'honneur et un prix spécial récompensera un sportif, un dirigeant ou un entraîneur.



La Carquei'run revient pour une troisième édition le 2 août prochain en nocturne, pour le plus grand plaisir des sportifs carqueirannais ! Début de la course à 20h30.

Plus d'infos : Tri-Académie Coaching - 06 07 36 40 03

INSCRIPTIONS ÉCOLE DE VOILE



Informations pour les stages nautiques de cet été du 4 juillet au 26 août :

- Moussaillons (5 ans à 7 ans) de 10h à 12h ou de 14h à 16h au tarif de 90 euros pour les Carqueirannais et 110 euros pour les non-résidents
- Multi juniors (8 ans à 10 ans) de 10h à 12h30 ou de 13h30 à 16h au tarif de 100 euros pour les Carqueirannais et 120 euros pour les non-résidents
- Multi ados (11 ans à 14 ans) de 13h30 à 16h au tarif de 110 euros pour les Carqueirannais et 160 euros pour les non-résidents
- Planche à voile (11 ans et plus) de 10h à 12h30 stage d'initiation au tarif de 110 euros pour les Carqueirannais et 160 euros pour les non-résidents

Toutes les inscriptions se font à partir du 2 mai pour les Carqueirannais et une semaine avant le début du premier stage pour les non-résidents.

Retrouvez la programmation des stages et tous les formulaires d'inscriptions sur www.carqueiranne.fr.

Plus d'infos : Guichet Unique pour Tous - 04 94 91 59 59



PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE LA CRAU

Depuis plus de dix ans la Ville de Carqueiranne est en partenariat avec la Commune de La Crau afin de proposer aux Craurois(es) un accès à la base nautique municipale. Ainsi, les enfants du centre de loisirs du JIS (La Crau) et les écoliers peuvent profiter des stages de voile et de kayak tout au long de l'année.

TRAVAUX ET PROJETS



M. Christophe FIORETTI
6^{ème} Adjoint au Maire
délégué aux Travaux

LES TRAVAUX RÉALISÉS

VOIRIE

La Ville de Carqueiranne avec l'appui de la Métropole Toulon Provence Méditerranée et du Département du Var continue son important investissement concernant la réhabilitation des quartiers et plus principalement de leurs voiries.

TRAVAUX SOUTENUS PAR LA MÉTROPOLE TPM



ROUTE DE LA BENOÎTE



Route de la Benoîte avant



Route de la Benoîte après

La 2^{ème} tranche des travaux route de la Benoîte a été réalisée, pour un montant total de 44 267 €. En effet, la chaussée était devenue dangereuse en raison de l'apparition de nombreux nids de poule.

Ce tronçon de 360 mètres linéaires s'inscrit dans la continuité des travaux entrepris en 2021.

QUARTIER CABRO



Quartier Cabro avant



Quartier Cabro après

Un budget de 85 000€ a été alloué à la restructuration totale du chemin de Cabro. Cette dernière comprend l'amélioration de la gestion des eaux pluviales, la réfection des enrobés, la sécurisation et le réaménagement des bas-côtés.

ENROBÉ DES GRANDES VIGNES : PONT DE JUMELAGE



Pont du jumelage avant



Pont du jumelage après

Suite à un diagnostic réalisé par la société AIES concernant la solidité de l'ouvrage du pont de jumelage, il a été préconisé de réaliser une réfection d'une partie de l'enrobé afin d'éviter d'éventuelles infiltrations d'eau pouvant, à terme, fragiliser la structure. Le montant de la dépense s'élève à 9 800 €.

PARADIS SUD : CRÉATION D'UN TOURNE-À-GAUCHE



Paradis Sud avant



Paradis Sud après

Le Département est récemment intervenu sur la RD 559 en réalisant un tourne-à-gauche au niveau de l'arrêt du Paradis Sud. La durée du chantier s'est étalée sur 6 semaines.

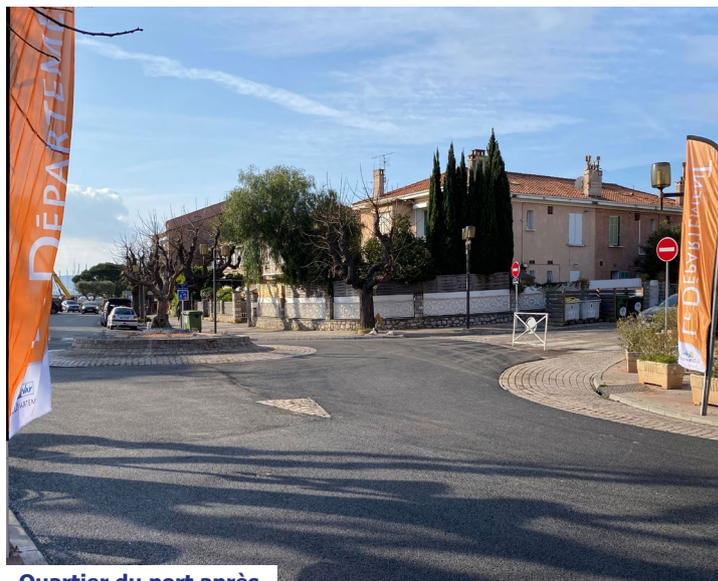
Pour accéder à ce quartier, les usagers venant de Toulon devaient aller jusqu'au rond-point de l'Europe mais certains franchissaient la bande axiale continue. Ce mouvement dangereux génère donc un risque accidentogène.

Monsieur le Maire et son équipe municipale remercient le Département du Var qui a financé intégralement ces réalisations d'un montant de 160 840€.

QUARTIER DU PORT



Quartier du port avant



Quartier du port après

Après d'importants travaux sur le réseau de gaz, une réfection complète de l'enrobé depuis la résidence Ô de Mer jusqu'au rond-point de l'avenue Docteur Plomb a été effectuée par le Département.

BÂTIMENTS

TRAVAUX DE MARCEL PAGNOL

Suite à la prise d'un arrêté de péril concernant la dangerosité de la toiture de l'école primaire Marcel Pagnol, une partie de cet établissement a été fermée et délocalisée au sein de la Maison GRAC. Les classes du rez-de-chaussée ne présentant aucun risque, continuent toujours à être utilisées.

La réhabilitation de la structure et des classes concernées a été engagée en février dernier. Les services de la Ville sont à pied d'œuvre afin de mener à bien ce projet rapidement. La Municipalité remercie l'État qui lui a accordé une subvention de 232 220 €.

Le montant total des travaux est estimé à environ 600 000 €.



PROJETS : PARKING DE LA LIBÉRATION - AVENUE DE LA GARE - TRAVERSE DE LA RADE



Une rénovation complète du parking de la libération est en cours avec, notamment, la création d'un chemin piétonnier accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et la réfection de l'enrobé. Les candélabres du parking seront aussi remplacés et des arbres brachychiton acerifolius plantés.

Enfin, l'avenue de la gare et la traverse de la rade seront réhabilitées via un nouvel enrobé.

ACCESSIBILITÉ

PARC DE BEAU RIVAGE



Dans la continuité de l'amélioration de l'accessibilité de la Ville, une réfection de l'entrée du parc de Beau Rivage a été effectuée. Les Services Techniques de la Ville ont créé un cheminement permettant aux personnes en situation de Handicap d'accéder au site et aussi réduire le risque de chute des usagers.

ÉVÈNEMENTIEL ET CULTURE



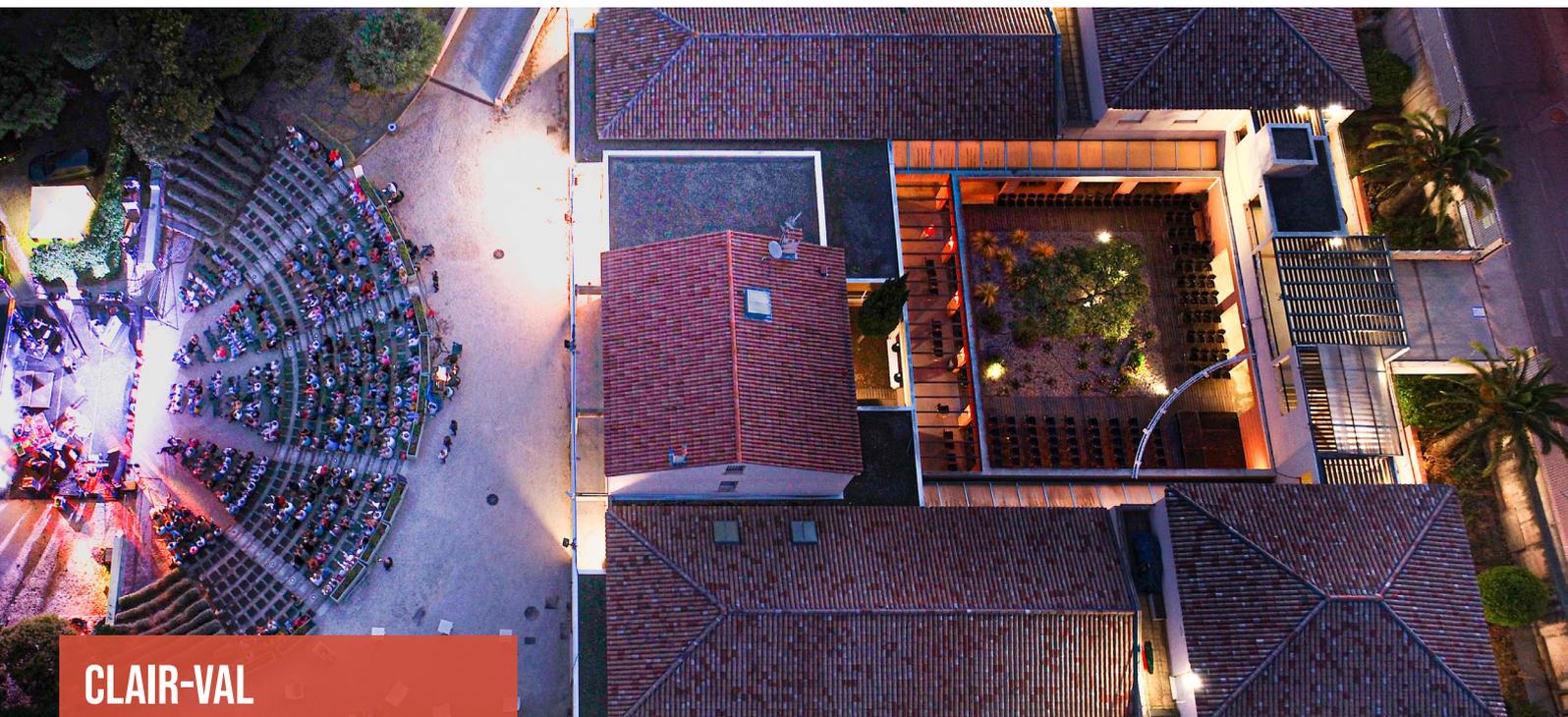
Mme Monique FOGU
7^{ème} Adjointe au Maire
déléguée à la Culture
et aux Animations



Mme Manon FAUCONNIER
Conseillère Municipale
déléguée au Jumelage, à la
Coopération Européenne
et à l'Évènementiel



Mme Nicole REYNAUD
Conseillère Municipale
déléguée à la Santé, au Handicap,
à la Médiathèque et à la Galerie



CLAIR-VAL

L'été approche... les « Spectacles de Clair-Val » feront leur grand retour au sein de l'auditorium du Parc Saint Vincent dès le 30 juin !

Musique, théâtre et comédie seront au rendez-vous les jeudis durant la saison estivale au sein de ce site remarquable en plein air !

NOUVEAUTÉS CETTE ANNÉE :
Une restauration rapide sur place et une billetterie en ligne prochainement disponible (*achat de tickets avant le début de chaque représentation possible*).

Restez connecté sur le site www.carqueiranne.fr et sur les réseaux sociaux de la Ville pour découvrir la programmation riche et variée qui vous attend à Carqueiranne !

COURSE DES OFNI



La Ville de Carqueiranne et le Club Nautique des Salettes organisent la course d'O.F.N.I (Objets Flottants Non Identifiés) le 15 août prochain à 11h au port des Salettes.

Créez votre propre engin flottant et participez à la course dans une ambiance conviviale et festive. C'est l'occasion d'exprimer votre créativité !

Une récompense ainsi qu'une collation sont prévues pour chaque participant.
Inscription gratuite et renseignements auprès de la Capitainerie de Carqueiranne au 04 94 58 56 25, tous les jours de 8h à 12h et de 15h à 19h. Âge minimum requis pour participer : 18 ans

LE 7 MAI, CARQUEIRANNE RAMÈNE SA FRAISE !

À vos agendas, le 7 mai, ce fruit sera mis à l'honneur à l'occasion de la 1^{ère} édition de la « Fête de la Fraise » !

En partenariat avec le Comité Officiel des Fêtes et l'ADICAC, la Municipalité vous propose cette journée festive et gratuite sur le port des Salettes de 9h à 23h.

À cette occasion, un marché de producteurs et créateurs locaux sera proposé.

Ne manquez pas les nombreuses animations prévues afin de vous faire découvrir la fraise dans tous ses états !

Au programme :

11h : concert de l'Union Philharmonique

14h30 : concours de desserts faits maison pour les 6-12 ans, avec la participation du Conseil Municipal des Enfants

16h : concours du plus beau déguisement de fraise, avec la participation du Conseil Municipal des Enfants

20h : soirée tagada

Toute la journée : vente de fraises et ses dérivés, atelier maquillage

Plus d'infos : www.carqueiranne.fr



FESTIVAL JEUNESSE



La seconde édition du festival jeunesse se déroulera le week-end des 25 et 26 juin sur la place de la République. Un événement sur deux jours, entièrement gratuit, permettant à un jeune public de découvrir et de s'initier à de nouvelles disciplines.

De plus, à cette occasion, la Ville souhaite mettre à l'honneur le talent de nos jeunes carqueirannais à travers le « concours de jeunes talents ».

Découvrez prochainement l'intégralité de la programmation sur www.carqueiranne.fr

Retrouvez prochainement la programmation complète de la saison estivale de Carqueiranne dans votre boîte aux lettres !



LES GRANDS RDV DE L'ÉTÉ :

8 juillet : soirée « atomic » DJ party tour sur la place

13 juillet : concert et feu d'artifice sur le port

5 août : spectacle cabaret sur la place

7 août : spectacle de gospel, église Sainte Marie Madeleine

15 août : concert et feu d'artifice sur le port

LA GALERIE : LES EXPOSITIONS

Du 23/05 au 4/06 : peinture et sculpture « C'est le sud » de Geo Peuvrier, Annie Piel Colombo et Claire Lelaidier Colombo

Du 6 au 18/06 : « Collection envol » de Sylvie Bennetot

Du 20/06 au 2/07 : « Mo, peintre de la musique » de Mo Lebegue

Du 4 au 16/07 : « Renaissance » d'Isabelle Eisenberg

Du 1^{er} au 6/08 : « Couleurs du Sud » de Kathypic

Du 8 au 20/08 : Exposition de Brigitte Cogne

Du 22 au 27/08 : « Le pouvoir des couleurs » de Marlène Savail

i Pour cette période les horaires changent : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 16h à 19h, le samedi de 10h à 12h. Entrée libre.

SORTIE ATL

VENDREDI 20 MAI : Visite des calanques de Cassis. Départ à 9h au gymnase du Grand Chêne, retour à 19h. Matinée et déjeuner libres. 14h départ en bateau pour la visite des 9 calanques. 30€/pers

VENDREDI 10 ET SAMEDI 11 JUIN : Les Saintes Maries de la Mer. 1^{er} jour le 10/06 : départ 7h30 du gymnase du Grand Chêne, journée libre et installation à l'Hôtel Thalacap aux Saintes Maries de la Mer, soirée Gitane avec repas à La Manade.

2^{ème} jour le 11/06 : visite de la Manade des Baumelles, déjeuner à la Manade, retour à Carqueiranne à 19h. 190€/pers

Inscriptions au Guichet Unique pour Tous : 04 94 91 59 59

LES RDV DE LA MÉDIATHÈQUE

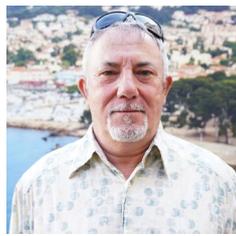
DU LUNDI 9 MAI AU SAMEDI 18 JUIN : Exposition « Sauvons les abeilles » entrée libre

JEUDI 2 JUIN À 18H30 : Conférence-débat « Les abeilles sauvages : protection, devenir, menaces » par Vincent Blondel, guide naturaliste spécialisé dans les écosystèmes, entrée libre

Plus d'infos au 04 94 58 40 05 ou mediatheque.carqueiranne.fr



M. Laurent PASQUINI
8^{ème} Adjoint au Maire
délégué à la Sécurité
et à la Protection de la Population



M. Christian SCHIAVO
Conseiller Municipal
délégué à l'Hygiène et à la Défense



M. Antoine FOGU
Conseiller Municipal
délégué à la Relation avec
les Associations Sportives
et à la Protection des Forêts

DES OBLIGATIONS À RESPECTER

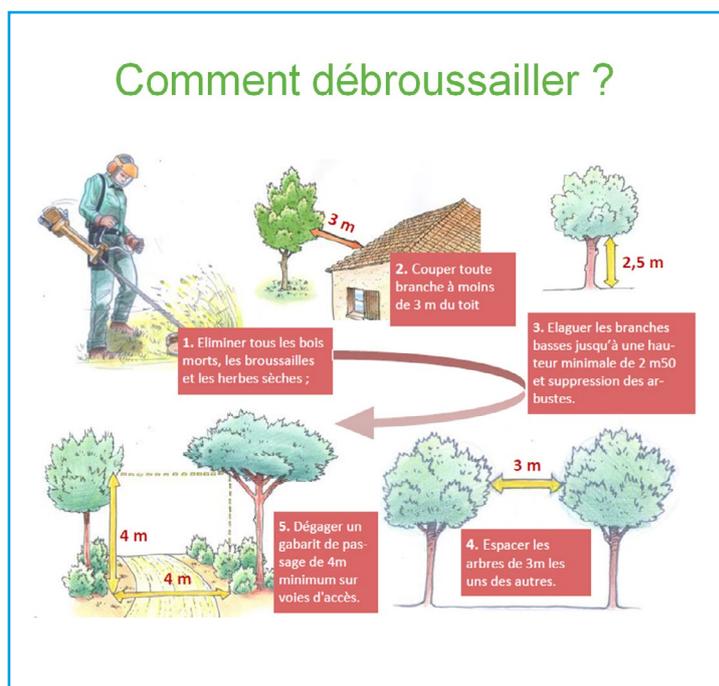
OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT

L'obligation légale de débroussaillage est inscrite dans la loi et en particulier dans le code forestier (article L131-10 et articles suivants). Il est de la responsabilité des communes de veiller à sa bonne exécution. L'objectif vise à protéger les habitations et habitants en cas d'incendie mais aussi à faciliter le travail des sapeurs-pompiers. La Préfecture peut également missionner l'ONF pour contrôler les travaux effectués.

Comme chaque année il est rappelé les obligations légales de débroussaillage (arrêté préfectoral de débroussaillage datant du 30 mars 2015) :

- **En zone U** (Zone Urbanisée) la totalité de la parcelle doit être débroussaillée qu'elle soit construite ou non.

- **En Zone Naturelle**, celle-ci ne concerne que les propriétés comportant un bâti. L'OLD est alors appliquée dans une profondeur de 50 mètres autour de la construction et sur une bande 2 mètres de chaque côté de la voie d'accès. Cette obligation peut s'étendre sur des parcelles voisines. Pour cela une demande doit être faite au propriétaire pour lui demander dans le cadre des OLD l'autorisation de pénétrer dans son terrain pour débroussailler. En cas de non réponse dans un délai d'un mois cette dernière est transférée au propriétaire du fond voisin.



DISTANCE DES PLANTATIONS ET ÉLAGAGE

La distance des plantations par rapport aux limites de votre propriété et les branches qui en dépassent sont des sujets susceptibles de générer des tensions entre voisins, mais aussi de sécurité lorsque les branches d'un arbre dépassent sur la voie publique (notamment quant à l'accessibilité PMR).

Les personnes qui bénéficient d'un jardin doivent élaguer les arbres qui s'y trouvent. Dans le détail, il faut savoir que tout un chacun est tenu de couper les branches d'un arbre planté dans son terrain dès lors que celles-ci poussent au-delà des limites de la propriété.

Pour cela, la Police Municipale est chargée, durant ses patrouilles, de repérer et de mettre en garde les habitations qui ne respecteraient pas ces obligations légales via un courrier qui leur sera personnellement adressé.



CONTRÔLE DE VITESSE

Depuis le début de l'année, les policiers municipaux réalisent très régulièrement des contrôles de vitesse dans plusieurs quartiers de Carqueiranne. Les agents apportent une attention particulière sur les secteurs dont les riverains ont signalé des infractions au code de la route.

Récemment ils sont notamment intervenus sur les points suivants :

Avenue Jean-Jaurès / Route de la Benoîte / Chemin de la Crotade / Route du Vallon / Chemin du Canebas / Boulevard de la Liberté / Avenue du Général de Gaulle / Avenue de Beau Rivage / Avenue de Font Brun / Avenue Georges Bizet / Allée du vent d'Est quartier Bellevue / Boulevard Jules Arpinetti / Chemin des Écoliers.

Suite à ces interventions, plusieurs automobilistes en infraction ont été verbalisés.

Ces opérations de police de la route qui ont pour but de lutter contre l'insécurité routière seront fréquemment reconduites dans différents secteurs du village.

Retour en quelques chiffres sur ces opérations :

- 47 opérations de contrôle ont été effectuées
- 75 contrevenants ont été verbalisés

La Municipalité rappelle que les agents de Police Municipale, étant assermentés, peuvent constater une infraction et procéder à une verbalisation. En ce sens, 10 contrevenants ont été verbalisés pour vitesse excessive.

VIGILANCE ÉCOBUAGE

Dans le cadre de la prévention auprès de la population, des patrouilles régulières de la Police Municipale sont effectuées sur le territoire de la Commune pour surveiller les massifs forestiers, être en mesure de prévenir les conduites à risque et signaler un départ de feu le cas échéant.



Si toutefois la Réserve Communale de Sécurité Civile constate un écobuage sauvage, elle se met en relation avec la Police Municipale qui se chargera de contrôler si le résident en question a bien effectué une demande d'autorisation au préalable.

PERMANENCE POLICE MUNICIPALE



A compter de mi-juin et jusqu'à la fin de la saison estivale, en cas de problème, la Police Municipale sera joignable 7/7j de 8h à 4h du matin au 04 94 58 49 50. Au-delà de ce créneau horaire, vos appels seront directement redirigés vers la Police Nationale.

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

SURVEILLANCE DES PLAGES

La saison estivale débutera ce 25 mai 2022 avec l'ouverture des postes de secours du Pradon et de Peno le mercredi, samedi, dimanche ainsi que les jours fériés (10h-18h). La surveillance sera, comme chaque année, assurée par des nageurs-sauveteurs.

L'ACTIVITÉ DES NAGEURS-SAUVETEURS RÉPOND À TROIS MISSIONS PRINCIPALES :

- la prévention qui passe essentiellement par des actions d'information auprès du public
- la surveillance des zones de baignade
- l'assistance aux personnes

Cette année, 12 nageurs sauveteurs aquatiques dûment qualifiés (et ponctuellement 13) ont été engagés pour veiller à la sécurité des plages.

DES SAUVETEURS QUALIFIÉS ET FORMÉS

Pour se préparer à la saison estivale, les nageurs-sauveteurs titulaires du BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique), du PSE1, PSE2 (premiers secours en équipe niveau 1 et 2) et du permis bateau (côtier), une fois engagés, suivent deux journées de « formation cohésion ». Celle-ci a pour objectif d'entraîner les saisonniers sur des mises en situations professionnelles notamment avec la prise de décisions en fonction des risques locaux et avec des exercices de sauvetage.

Un entraînement de 45 minutes sur le secourisme, les manœuvres bateaux et le sport aura lieu chaque matin pour ces derniers.

Chaque poste de secours est équipé de :

- Panneaux d'information
- Matériels de surveillance
- Matériels de sauvetage
- Matériels de secours



LES HORAIRES :

Basse saison :

DU 25 MAI AU 10 JUIN le mercredi, samedi, dimanche ainsi que les jours fériés, de 10h à 18h. 5 agents BNSSA seront répartis sur les deux plages Peno et Pradon.

Pleine saison :

DU 11 JUIN AU 31 AOÛT de 10h à 19h 7/7j. 6 agents BNSSA seront répartis sur les deux plages.

Retour à la basse saison :

DU 1^{ER} AU 25 SEPTEMBRE le mercredi, samedi, dimanche ainsi que les jours fériés de 10h à 18h. 5 agents BNSSA seront répartis sur les deux plages.

EMBELLISSEMENT DES PLAGES

La Municipalité remercie la Ville de Bormes les Mimosas qui a fait don à Carqueiranne de 600m³ de sable. Cette opération permettra de déposer une couche d'environ 15 centimètres de sable sur l'ensemble de la plage Peno.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Durant la saison estivale, la Ville met à la disposition de ses administrés un service de proximité permettant de bénéficier d'une surveillance extérieure de leur habitation ou de leur résidence secondaire durant leur absence.

En effet, sur simple demande, les services de la Police Municipale effectuent des passages au cours de leurs patrouilles quotidiennes autour des domiciles concernés.

Un formulaire disponible sur le site de la Ville est à compléter et à déposer à la Police Municipale pour bénéficier de ce dispositif gratuit.

En ce sens, la Municipalité tient à saluer l'initiative des habitants carqueirannais qui ont créé la communauté des « voisins vigilants ». En effet, certains résidents d'un même quartier ou d'une même rue se sont associés dans le but de prévenir des actes de délinquance et de développer des liens de solidarité entre voisins.



MERCI À CES JEUNES CARQUEIRANNAIS



Monsieur le Maire Arnaud Latil a reçu au sein de l'Hôtel de Ville les jeunes carqueirannais qui sont intervenus le samedi 19 février au soir, sur un feu de jardin d'un administré afin de les remercier pour cet acte de courage et de bravoure.

En effet, celui-ci aurait pu avoir de grosses conséquences sur l'ensemble du quartier du port.

À la suite de cette intervention, les pompiers se sont tout de même déplacés pour s'assurer que le feu était correctement éteint et sans risque de reprise. Merci à Raphaël, Nicolas, Bilel, Nathan, Jérôme et Florian.



ZOOM SUR LA RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE (EX-CCFF)



OPTIMISATION DES LIEUX DE RÉCEPTION POUR UNE MEILLEURE COMMUNICATION RADIO

Les bénévoles de la RCSC et du CCFF en partenariat avec le Président du CCFF du Pradet, ont procédé à des essais de captation radio sur la Commune afin de trouver des points géographiques exploitables.

Ces derniers ont été effectués à partir d'un émetteur mobile positionné au fort de la Bayarde ainsi qu'au quartier du Beau Vezé. À la suite de ces recherches, 27 points géographiques se sont avérés concluants.

En ce qui concerne ceux qui ne permettent pas une captation optimale, une étude est lancée en vue d'acquérir un émetteur radio plus performant.

SOUTIEN À L'UKRAINE

Dans le cadre de la collecte solidaire organisée par la Municipalité venant en soutien au peuple ukrainien, trois des bénévoles de la RCSC et du CCFF ont exercé une permanence le samedi 5 mars durant toute la matinée. UN GRAND MERCI.

VIGILANCE INCENDIE

La sécheresse des massifs forestiers combinée avec les différents épisodes de vents violents qui se sont déroulés en janvier et février ont mobilisé les bénévoles de la RCSC et du CCFF à plusieurs reprises.

En raison des risques d'incendies importants annoncés suite à ces alertes, l'ensemble du CCFF, sous la houlette de Guy Camoin s'est mis en position de surveillance accrue. À cet effet, une équipe « statique » était présente au fort de la Bayarde et une « dynamique » était mobilisée sur l'ensemble des massifs de la Commune.

Une sécheresse précoce étant annoncée pour la saison estivale, la RCSC et le CCFF appelle à la prudence quant à l'emploi du feu et notamment au sein du domicile des particuliers.

Le CCFF ainsi que la RCSC recrutent. Merci de contacter M. Guy Camoin au 06 15 78 31 39.

Télé-alerte

RISQUES MAJEURS

Inscrivez-vous
sur carqueiranne.fr !



L'une des priorités de la Municipalité est l'optimisation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), consistant à gérer les éventuels risques intervenants sur la Commune (inondations, tempêtes, incendies...).

Ainsi, la Ville a mis à disposition un système de télé-alerte, sous forme d'appel ou SMS automatisés, permettant d'avertir dans les plus brefs délais la totalité ou une partie de la population et de lui transmettre les bonnes informations et bons réflexes à adopter pour mieux se protéger.

Dans cette optique, la Commune appelle l'ensemble des Carqueirannais à s'inscrire sur la plateforme Gedicom via www.carqueiranne.fr (sur la page d'accueil).

**VOUS N'AVEZ PAS ACCÈS À INTERNET ?
RENSEIGNEZ VOS COORDONNÉES AUPRÈS DU SERVICE « ALLÔ
COMMENT FAIRE ? » PAR MAIL, QUI VOUS INSCRIRA SUR LA
PLATEFORME : ALLOCOMMENTFAIRE@CARQUEIRANNE.FR**



5 février - Carnaval



5 février - Animations Carnaval



18 mars - Sortie ATL Cabaret



26 février - Sortie ATL Carnaval de Nice



7 février - Départ au ski du SODA

CARQUEIRANNE CONNECTÉE

MÉDIATHÈQUE :

Le portail de la Médiathèque permet d'accéder à de nombreuses ressources numériques pour adultes et enfants.

Il est possible de s'inscrire afin de bénéficier d'un « espace abonné » qui offre la possibilité de réserver des documents et de prolonger les emprunts.

Plus d'infos : <https://mediatheque.carqueiranne.fr> ou 04 94 58 40 05

URBANISME :

La Ville de Carqueiranne dispose désormais de son Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).

Plus d'infos : <https://carqueiranne.geosphere.fr/guichet-unique> ou 04 94 01 40 30 (uniquement le matin)

GUICHET UNIQUE POUR TOUS :

Retrouvez sur le site internet de la Ville l'ensemble des documents utiles pour réaliser les démarches suivantes :

- Formulaires pour les inscriptions scolaires et périscolaires, la cantine, les activités sportives, les Animations Temps Libre

Plus d'infos : www.carqueiranne.fr ou 04 94 91 59 59

FAMILLE :

Carqueiranne est dotée d'un portail famille permettant aux parents de bénéficier des services suivants :

- Modifier leurs informations personnelles
- Payer leurs factures en ligne
- Visualiser les plannings des activités

Plus d'infos <http://carqueiranneportail.ciril.sictiam.fr> ou 04 94 91 59 59

SUBVENTIONS :

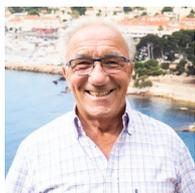
La Commune dispose désormais d'une plateforme numérique dédiée au dépôt des demandes de subventions pour les associations (à effectuer en début d'année).

Plus d'infos :

<https://www.carqueiranne.fr/mes-demarches/subvention-associations-329.html>

BILLETTERIE :

Il sera prochainement possible de choisir et d'acheter ses billets en ligne pour les spectacles et manifestations payantes organisées par la Ville. Restez connecté sur les réseaux sociaux de la Ville...



M. André OSSEDAT



M. Patrick SANSONE



Mme Marjorie POUCHOY



M. Guy DAGUET

DEMAIN CARQUEIRANNE

André Ossédât, Patrick Sansone, Marjorie Pouchoy, Guy Daguet, sommes élus Conseillers Municipaux de l'opposition.

DEMAIN CARQUEIRANNE

Nous sommes élus de l'opposition, définie comme vigilante mais participative.

Donc nous nous investissons et collaborons pour le bon fonctionnement de la commune.

À cette fin Marjorie Pouchoy a participé à la réflexion pour réaliser et améliorer l'utilisation du jardin de la résidence Wetzel.

En temps qu'apicultrice elle a également fait une animation à la Maison de la petite enfance pour faire découvrir son métier avec l'utilisation d'une ruche vitrée de démonstration, les enfants ont pu également déguster différentes variétés de miels.

Face au succès de cette manifestation, celle-ci sera réitérée prochainement.

Guy Daguet, en tant que retraité de la Caisse d'Épargne Côte d'Azur a mis son expérience au service des Carqueirannais. Il a donc proposé de participer à la renégociation des prêts en cours et des nouveaux prêts.

Nous restons motivés et disponibles pour mettre au service des Carqueirannais nos compétences et expériences.

J'ai été extrêmement choqué d'entendre et de voir sur une chaîne Nationale, une jeune universitaire accuser les Français de coloniser et tuer les résistants Corse.

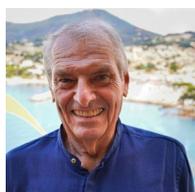
Depuis 60 années, j'entends que la Corse est un pays, un peuple, avec une histoire, une culture, une langue.

Donc il faut l'admettre et libérer ce pays.

Un référendum doit être organisé et demander à tous les Français de se prononcer pour la fin de l'occupation de la Corse.

Je voterai pour la fin de cette occupation et si une majorité se prononce aussi, l'État devra quitter ce pays. L'armée, la police, la justice et l'ensemble des fonctionnaires devront partir dans un délai raisonnable.

André OSSEDAT



M. Guy BEAUJARDIN



Mme Catherine DAGUET

RASSEMBLEMENT POUR CARQUEIRANNE AUTREMENT

Adossé au massif du Col de Serre : point de Nord !
Pénétrante sur mer à l'Est, immersion dans les champs de fleurs à l'Ouest.

Plein soleil à Cabro, Fontbrun, les Pins Penchés, le Port, le Pénéno, le Pradon, le Canebas ...

Carressée par la mer, CARQUEIRANNE Paradis terrestre !!!!

Qu'en fait-on ?

Redressement financier, gestion équilibrée, humaine et juste. Investissements, travaux pour la création de la Zone Agricole Protégée.

Dialogues permanents et respectueux avec les élus. Contacts et échanges avec les Partenaires (TPM – Département – Région - Préfecture).

Toutes ces actions nous amènent à constater le changement de notre village.

De l'Est à l'Ouest, au Centre, au Sud : des améliorations voient le jour dans tous nos quartiers.

Pistes cyclables, ronds-points, abris de bus, travaux de mise en sécurité, enrobés refaits, bornes escamotables, parking et accès au quartier de la Rotonde, pluvial du Chemin de la Benoite, enrobés du Col de Serre, enfouissement des containers de déchets, dragage du port, réfection de la Rue Népoty et du Hameau de Bellevue, mise en sécurité de nos bâtiments publics, des écoles, du Foyer Wetzlar, attribution de logements sociaux à des familles carqueirannaises, soutien aux associations, propreté et entretien de nos espaces de vie communs sont visibles par tous.

Depuis l'installation du conseil municipal, malgré la crise sanitaire liée au Covid et la période économique actuelle liée aux évènements mondiaux : VOUS OEUVREZ !

Alors pourquoi s'opposer systématiquement ?

CARQUEIRANNE RESTE UN PARADIS TERRESTRE !

Guy BEAUJARDIN



M. Jacques ETIENNE

CONSEILLER DE L'OPPOSITION INDÉPENDANT

Pourquoi une opposition serait-elle toujours dans la contradiction par rapport aux actions menées par la majorité municipale ?

Opposition systématique plutôt que force de propositions, laquelle de ces solutions prépare l'avenir de notre commune ?

Les actions entreprises depuis la prise de fonction de la nouvelle majorité, sans être parfaites, ont le grand mérite de redonner de l'éclat à notre commune.

Les travaux de voirie, d'accessibilités et d'embellissement, le dragage du port, ainsi que la gestion rigoureuse des finances permettent d'entrevoir le redressement de notre village mis à mal depuis trop longtemps.

Il reste beaucoup d'efforts à faire en particulier sur la diminution des pénalités concernant la construction de logements sociaux. Diminution car il n'est pas envisageable de défigurer Carqueiranne avec une politique non maîtrisée de constructions sociales.

Nous ne pourrions pas atteindre le pourcentage demandé par l'Etat dans le cadre de la loi SRU. Bien entendu cela passe par des concessions financières à faire par toutes et tous mais il faut savoir ce que l'on veut.

Notons que des efforts ont été faits, Ô de Mer, l'Amiral et d'autres qui sont en cours. Cette politique raisonnée en matière de logements sociaux, menée par la municipalité, a permis de loger majoritairement des familles carqueirannaises.

Enfin soulignons la qualité des conseils municipaux des jeunes. Accompagnés par une équipe municipale d'élus et personnels municipaux, ces jeunes conseillers répartis dans des commissions, font preuve d'un grand intérêt pour les thèmes sur lesquels ils ont choisi de travailler.

Nous avons apprécié la grande pertinence des sujets abordés durant les réunions préparatoires au conseil (sport, environnement, loisirs etc.).

Je remercie les nombreux carqueirannais et carqueirannaises qui me soutiennent et reste à leur entière disposition, pour recueillir demandes et ou interrogations et servir de relais auprès de M. le maire et son conseil.

Jacques ETIENNE

LA MINE DE CAP GARONNE

AU PRADET

NOUVEAUTES

- ESPACE PALEONTOLOGIE
- DES DINOSAURES
DANS LA MINE



WWW.MINE-CAPGARONNE.FR
04 94 08 32 46



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA MINE DE CAP GARONNE
LE PRADET - LA GARDE - CARQUEIRANNE

VOUS AVEZ DES IDÉES ?

Recueillir l'expression de tous et permettre une participation active à la vie communale est essentiel. C'est pourquoi, vous pouvez déposer vos suggestions en Mairie durant les heures d'ouverture, directement dans la boîte à idées, sur papier libre ou sur le formulaire disponible à l'accueil. L'équipe municipale prendra connaissance de tous les messages.

Il n'y a pas d'âge pour déposer des idées de projets : les enfants et adolescents sont aussi les bienvenus !

Si vous n'êtes pas disponible aux heures d'ouverture, vous pouvez déposer votre papier dans la boîte aux lettres extérieure de l'Hôtel de Ville, ou par mail via dgs@carqueiranne.fr

NUMÉROS UTILES

SERVICES DE LA VILLE

- Accueil Mairie : 04 94 01 40 40
- Médiathèque Municipale : 04 94 58 40 05
- Capitainerie : 04 94 58 56 25
- CCAS : 04 94 12 34 30
- Guichet Unique Famille : 04 94 91 59 59

URGENCES, SÉCURITÉ ET SANTÉ

- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Police secours : 112
- Gendarmerie : 17
- Police Municipale : 04 94 58 49 50
- Commissariat de Hyères : 04 94 00 73 30
- Violences conjugales : 3919
- Enfants maltraités : 119
- Maltraitance envers les personnes âgées et handicapées : 3977
- Pharmacie de garde : 3237 (0,34€ TTC/min)
- SOS Médecin : 04 94 14 33 33 (24h/24)
- Vétérinaire de garde : 09 70 24 70 24

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE - INSCRIPTION À LA TÉLÉ-ALERTE :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à vous informer par SMS, ou appel automatisé en cas d'alerte déclenchée sur le territoire de la Ville de Carqueiranne.

S'inscrire :

1. Se rendre sur www.carqueiranne.fr
2. Onglet accès rapide : « inscription télé-alerte »

Plus d'infos : Service Communication - 04 94 01 01 85



GEDICOM



SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX ET ABONNEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER !

- @villecarqueiranne
- @villecarqueiranne
- @Vdecarqueiranne
- www.carqueiranne.fr

